L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 FEVRIER 1868

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE. Paraissant le Mardi et le Samedi. Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12mo
Un carré..	$12 net.	$22 net.	$30 net	$50 net	$75 net
Deux "	22 "	38 "	50 "	90 "	125 "
Trois "	30 "	53 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	88 "	140 "	225 "
Cinq "	46 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six "	54 "	93 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	260 "	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	290 "	460 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	430 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	330 "	450 "	750 "	1200 "

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 5 FEVRIER.

Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le Shérif—à 10 heures, sur les lieux, le fonds et l'installation du restaurant connu sous le nom de St Lawrence, ainsi que tous les meubles, effets et marchandises, &c. De plus, une étendue de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse d'Est Baton Rouge. Une autre étendue de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, sise sur l'île Racourci, dans la paroisse d'Ouest Feliciana.

Par G. Lesmount—à sa salle d'encan, 300 caisses de bottes, souliers et brodequins, 100 caisses de chapeaux et 600 casquettes pour hommes et enfants.

Par L. H. Perret—à 11 heures, sur les lieux, No 225, rue Douane, entre Franklin et Tremé, le bail, le stock, les installations et les meubles de l'établissement connu sous le nom de "Potomac House."

Par Thomas & Spear—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre dans le Deuxième District, face à la rue Douane, entre Johnson et Galvez.

Par G. de Féret—à 11 heures, dans sa salle d'encan, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, un assortiment général de meubles.

Par A Feiber—au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements lingerie, chapeaux, &c.

Par O. Veleton—au No 43 de la rue Tchoupitoulas, viande verte.

Par Hoffman, Marks & Co—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches, lingerie, marchandises avariées.

Par Louis Stern & Bros—au No 38 de la rue du Camp, marchandises sèches, articles de fantaisie, "notions," chapeaux, &c., sans aucune réserve.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille Levée.

ATTENTION!!

Le Shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures du matin, A. M., sur les lieux, à la vente publique et adjudication du fonds et de l'installation du Restaurant St-Lawrence, situé au No 66 rue St-Charles, Premier District, ainsi que tous les meubles et effets qui s'y trouvent.

ATTENTION!

Propriétés améliorées de valeur, situées dans la Paroisse d'Est Baton Rouge et de Ouest Feliciana, à l'encan.

Le Shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à la vente publique et adjudication d'une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Paroisse d'Est Baton Rouge et d'une autre portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Paroisse d'Ouest Feliciana, en cet Etat.

Voir aux annonces.

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Organisation des Conservateurs.

Nous publions ci-dessous l'adresse du comité central démocratique au peuple de la Louisiane. Depuis un an nous n'avons cessé de prêcher la nécessité d'une organisation des conservateurs. Jamais circonstances ne furent plus critiques et ne commandèrent plus impérieusement aux citoyens d'un pays de consacrer toute leur énergie, tout leur dévouement à une cause qui, tout en étant la cause du salut commun, est en même temps celle du salut individuel de chacun. Encore un effort pour surnager quelques instants au milieu de cette tempête qui menace de tout engloutir: patrie, famille, fortune, libertés et bonheur, et nous verrons luire l'aurore d'un meilleur jour. Il s'agit de supporter une dernière année d'épreuves, pas même une année, car le triomphe du parti conservateur aux élections de novembre réduirait les démolisseurs à l'impuissance. Que faut-il donc pour empêcher l'accomplissement des funestes desseins des radicaux? Que les conservateurs s'organisent pour prolonger, quelques mois encore, la résistance active et passive aux plans de reconstruction. Il n'est pas de préoccupation d'intérêt personnel qui doive faire négliger ce grand intérêt social qui prime tous les autres en importance, car tous les autres en dépendent. A l'œuvre donc, sans trève ni relâche, et que, d'une extrémité à l'autre de la Louisiane, les conservateurs se comptent, s'organisent et serrent les rangs pour triompher dans cette lutte pacifique mais suprême!

Au peuple de l'Etat de la Louisiane.

Le comité central d'Etat, nommé récemment pour prendre l'initiative d'une organisation permanente du parti démocratique de l'Etat, nous a chargés d'exposer les raisons qui rendent ce mouvement nécessaire et les motifs qui le portent à demander votre coopération immédiate, active et zélée.

Les querelles politiques qui, depuis si longtemps, ébranlent le pays, se précipitent vers une crise. De toutes parts on entend les préparatifs qui se font pour le conflit qui doit décider, peut-être sans retour, et certainement pour plusieurs générations, la grave question de savoir si ce sera le régime du droit constitutionnel qui prévaudra ou celui de l'anarchie qui l'emportera dans une subversion violente du gouvernement contre le consentement des gouvernés.

Il s'est écoulé une longue et fatigante période de temps sans qu'on ait permis aux passions engendrées par une guerre civile terrible de s'éteindre comme cela eût dû avoir lieu à la fin de la lutte. Au lieu de cela, au contraire, perfidement fomentées, et on s'en est servi pour inaugurer des mesures qui, sous le prétexte d'assurer à la nation les fruits de la victoire, avaient pour objet réel d'altérer tout le système politique du pays au profit d'une faction qui est au pouvoir.

Les cruelles nécessités de la guerre avaient ébranlé quelques-uns des plus fermes piliers de l'édifice gouvernemental. Quand la paix vint, l'ambition, l'esprit de vengeance, et de basses convoitises conspirèrent pour empêcher la restauration de cet édifice dans sa force et dans toute sa beauté—bien qu'on eût réussi à éliminer complètement la cause de faiblesse qu'on avait cru apercevoir dans la théorie unitiste. La guerre par les armes avait pris fin mais on y avait substitué une guerre de parti entreprise par des hommes qui voulaient contrôler le gouvernement afin de s'implanter d'une façon irrévocable au pouvoir.

Pendant deux ans le succès des hommes de ce parti a été complet—tant que leur législation égoïste n'a frappé que les populations des Etats du Sud, l'amertume des souvenirs de la guerre et la rigide discipline de parti leur ont maintenu le soutien de la masse des votants du Nord. Beaucoup de ceux même qui éprouvaient de la répugnance pour leur conduite, n'osèrent pas résister au courant des préjugés populaires, gardèrent le silence quand ils ne pouvaient approuver, ou donnèrent leur adhésion parce qu'ils n'osaient résister. Encouragés par ces succès, l'arrogance des chefs fut portée jusqu'à la plus extrême présomption, et il s'en suivit une série de mesures législatives, sous l'influence desquelles une réaction puissante a commencé.

Les foules qui font les partis sont lentes à renoncer aux erreurs qui leur ont été inculquées par les enseignements de chefs en qui elles ont confiance, et qui sont liées aux triomphes politiques pour lesquels elles se sont passionnées.

Mais il y a une limite à cette indulgence, et elle a été atteinte. La furie de l'esprit de faction a lassé la patience du peuple. Elle a éveillé son jugement et alarmé sa conscience par l'énormité des outrages commis en son nom, et des nouveaux crimes qu'on médite et qu'on ose déclarer nécessaires pour tirer le parti de ses embarras.

Les populations du Nord ont vu le soulèvement de millions d'hommes du Sud alarmés—qui craignaient le renversement (qui eût été leur ruine) d'une Constitution qu'ils aimaient—étouffé par la puissance armée, au prix d'énormes sacrifices; et le résultat de tous leurs sacrifices aboutir au soulèvement, au milieu d'elles, d'une vaste conspiration pour renverser cette même Constitution, et pour mettre à la préservation de laquelle elles avaient prodigué leur sang et leur fortune.

Elles ont vu dix Etats, dont les populations soumises essayaient de rentrer sous les plis protecteurs de la Constitution, effacés des rôles de la nation, sans autre motif que l'anxieux désir qu'ils avaient de soutenir cette Constitution en acceptant l'interprétation donnée contre leurs anciennes convictions par les résultats de la guerre. Elles ont vu les places de ces Etats au Congrès rendues vacantes, et les membres restant de cette Assemblée expulsant d'un milieu d'eux ceux de leurs collègues qui formaient obstacle aux vues de la majorité, puis assaillant le département exécutif du gouvernement, le dépouillant de toutes les fonctions que les lois pouvaient atteindre, et de plusieurs autres que la Constitution devrait protéger, et cela uniquement pour écarter le Président du sentier de leur volonté despotique; et, aujourd'hui, assaillant la Cour Suprême, et essayant de bâillonner les juges, afin d'étouffer le prononcé de la sentence de condamnation que rendrait, ils le savent bien, contre leurs actes un tribunal indépendant.

Il ne serait pas juste de prétendre que c'est simplement parce que ces actes révolutionnaires ont commencé à affecter, par leurs conséquences, les intérêts matériels du peuple des Etats représentés, et parce qu'elles ont amené la pauvreté et la détresse dans les masses, qu'il y a contre les auteurs de ces mesures, une formidable réaction qui se révèle dans chaque expression de l'opinion populaire. Il ne serait pas davantage loyal d'affirmer qu'un des motifs de cette réaction ne soit pas fourni par les griefs et les souffrances sans mesure, (que la politique radicale inflige au peuple des Etats du Sud, soumis à la torture d'une implacable tyrannie.

Chaque jour voit s'évanouir les passions haineuses sur lesquelles se sont appuyés les auteurs de cette politique pour gagner le pouvoir dont ils abusent. De nombreuses manifestations parmi les masses du peuple indiquent que de meilleurs sentiments se répandent; qu'on a fait assez pour le châtiment d'opinions, quelque coupables qu'elles aient été prononcées par un arbitrage sans appel; et, qu'il est contre nature et anti-chrétien de continuer indéfiniment des pénalités vengeresses qui tombent sur des communautés entières, en mettant en pièces leur système politique et social, en semant la discorde et la haine entre des classes qui autrement vivraient contentes en paix les unes avec les autres, en dépeuplant les marchés, en transformant les régions les plus fertiles de la terre en savanes et en déserts, où ceux qui, jadis, cultivaient la terre sont visités par les spectres de la famine, et où le maître et le travailleur se regardent face à face en proie au désespoir, et en soumettant tous ceux qui se distinguent par l'intelligence, par l'éducation, par l'esprit d'entreprise et d'industrie au contrôle barbare d'une classe qui—quelles que puissent être plus tard ses capacités—n'a rien et ne sait rien, et sert notoirement d'instrument aux mains de politiques sans scrupule et qui n'ont d'autre mobile que l'ambition.

Il n'est pas, croyons-nous, dans le caractère américain, qu'une politique qui conduit directement à de tels résultats, puisse être longtemps soutenue par le peuple, lorsque la nature en est clairement dévoilée, même si elle n'eût pas placé au nombre de ses moyens avoués la nécessité de renverser les idées chères au peuple de droits essentiels et laissé voir dans ses conséquences la pernicieuse influence qu'elle a sur les intérêts matériels. On pourrait beaucoup attendre de l'apaisement des passions causées par la guerre, sous l'influence calmante du temps, du retour aux idées de justice, et du réveil des sentiments fraternels; mais ce n'est pas un reproche de dire, et c'est un encouragement de savoir que les torts qui nous ont été infligés sont reconnus et sentis comme des torts faits au pays tout entier, et que le coup qui atteint nos droits et nos libertés, ébranle par sa vibration tout l'édifice du gouvernement américain, et alarme pour leur propre sécurité les citoyens de tous les points de l'Union.

Notre cause, on le sent, est la cause de la liberté constitutionnelle. Notre affranchissement de la servitude abjecte et de la désolation auxquelles la politique du radicalisme nous condamnerait dans notre propre pays, sauverait également de la destruction toutes les sauvegardes et toutes les forteresses qui, dans la pensée de nos pères, devaient être assez fortes pour transmettre intact à leur postérité et au genre humain le gouvernement qu'ils ont édifié pour nous.

C'est au Nord que doit s'accomplir cette grande lutte constitutionnelle. Là, la liberté de la parole et les droits de suffrage légitimes ne sont pas encore arrêtés par la dictature militaire; et les hommes y ont encore le droit de voter contre les oppressions qu'ils ressentent. Ce sont eux qui ont le pouvoir—les conséquences de la défaite, bien que décourageantes et pleines de sombres menaces pour l'avenir politique et financier seront pour eux beaucoup moins graves que pour nous qui resterons forcément les victimes d'une cruelle expérience. Pour nous, c'est une question de vie ou de mort. Pour eux, le succès sera une sauvegarde contre des maux dont ils pourraient, même en cas d'échec, être délivrés plus tard; mais pour nous, leur défaite équivaut à la consommation de notre ruine, à un avenir d'une obscurité impénétrable et sans le moindre rayon de lumière.

Mais, bien que le péril soit grand, tout n'est pas perdu. Le cœur du peuple a été touché et ses yeux se sont ouverts. De toutes parts, on entend le bruit des foules qui se lèvent pour voler au secours du pays et pour le tirer des mains des spoliateurs! Sur tous les points de l'horizon, les nuages se déchirent comme si l'heure de la délivrance était proche! Chaque fois que le peuple a eu l'occasion de se faire entendre aux élections, on n'a pu se méprendre sur l'expression de son indignation. Ce qu'il y a de plus encourageant c'est que des hommes de toutes les nuances d'opinion politique, bien que rattachés à des partis différents et séparés par de vieilles rancunes, alarmés pour le salut du pays, se sont étendus jusqu'aux confins les plus reculés de la république. L'élément vital de la concorde parmi eux est le dévouement au même objet qui est d'établir par un grand effort au scrutin la vérité fondamentale—sans laquelle les institutions américaines ne sont qu'un fantôme fugitif,—c'est à dire que les constitutions écrites forment un lien sacré et inviolable; qu'elles ne sont pas, comme les chefs de l'école du désordre le prétendent, de simples liens de chanvre que peut détruire à la première atteinte le feu de la fureur populaire, ou l'étreinte d'une grande ambition.

La bannière, sous laquelle on vous invite à vous rallier, est celle du parti démocrate national de l'Union. Il n'y eut pas d'autre déployée parmi les partisans de la Constitution dans aucune partie des trente-sept Etats. Toute tentative pour en déployer une autre serait le signal de la faiblesse et l'avant-coureur du désastre. Et, disons-le franchement, (pour un grand nombre de nous qui ont été longtemps en antagonisme avec ce parti quand, sur des questions infiniment moins graves, ils le considéraient comme un administrateur peu sûr des pouvoirs conservateurs de la Constitution,) l'énergie avec laquelle il appelle ses légions au combat, et la promptitude avec laquelle les masses répondent à l'appel, la devise élevée de la vieille foi qui est inscrite sur sa bannière, et la force imposante que sa vieille organisation et ses moyens puissants de propagande apportent à l'œuvre, recommandent de l'accepter sans hésiter comme le champion déclaré de la délivrance.

Profondément imbus de cette conviction un grand nombre de citoyens de cette ville ont pris l'initiative d'un mouvement dans le but de réunir le peuple de la Louisiane sous une organisation se rattachant au parti démocratique du Nord et de l'Ouest. Ils ont formé un comité exécutif provisoire et institué les comités habituels à toute organisation politique, dans le but unique de réunir et de concentrer les représentants de l'opinion publique dans une convention, en vue d'une organisation permanente à laquelle le peuple devra procéder par lui-même.

Dans le naufrage général de toutes choses, les organisations de parti chez nous se sont toutes démembrées. Il n'en restait pas un débris avec la moindre apparence d'autorité pour prendre la direction du mouvement; et, s'il en eût existé un, le changement des circonstances et des hommes, eût rendu son rôle équivoque. La nécessité d'une nouvelle organisation était apparente. Une fois que l'impulsion donnée aura fourni aux citoyens les moyens de s'entendre et de se réunir, les fonctions de cette organisation préliminaire cesseront. Dans ce but, le Comité central a convoqué une convention d'Etat des démocrates de la Louisiane qui devra se réunir à la Nouvelle-Orléans, dans le but de compléter une organisation d'Etat permanente, et de mettre les démocrates de l'Etat en connexion régulière avec le parti démocratique de l'Union.

Les démocrates sont instamment priés d'organiser des comités de ward dans la ville de la Nouvelle Orléans, et des comités de paroisse dans chaque paroisse de l'Etat, et de choisir immédiatement des délégués à la Convention.

La base de la représentation dans la Convention a été fixée à un délégué par 200 votes, et un délégué par chaque fraction au-dessus de cent du vote total en 1860 pour Bell, Douglas et Breckinridge.

Il appartiendra à la Convention assemblée d'examiner, après une libre discussion sur la situation des affaires telle qu'elle se présentera à eux, la conduite à tenir et les mesures à prendre en ce qui concerne les graves questions pendantes devant le pays. Les circonstances de la position varient constamment. Les moyens de salut devront être adaptés à des exigences qu'on ne peut prévoir et au sujet desquelles il serait prématuré si non présomptueux de donner des conseils. Les lignes de défense dans lesquelles nous aurons à agir, s'il nous est permis de servir comme volontaires dans notre propre cause, doivent être déterminées ailleurs, par les conseils généraux des conservateurs, et elles dépendent des circonstances de la politique agressive de nos ennemis. Il se peut que la discorde les divise et les anéantisse; que le pouvoir exécutif recouvre quelques-unes de ses fonctions constitutionnelles; que la dictature militaire succombe sous le poids de la réprobation universelle; que le pouvoir judiciaire triomphe dans la lutte, change l'aspect moral de la querelle, et nous ramène de nouveau dans la sphère de la Constitution.

Dans toutes ces éventualités, comme dans le cas—ce qui serait la pire de toutes—où nous aurions à affronter le courant de la violence révolutionnaire dans toute sa force, il est de la plus haute importance que les citoyens soient en mesure de communiquer instantanément et librement entre eux, et de se consulter pour agir avec la décision et l'unité qui conviennent à ceux qui marchent à un conflit où la défaite équivaut à une ruine effroyable.

Nous vous supplions donc d'envoyer à cette convention vos patriotes les plus habiles et les plus dignes de confiance. Peu importe sous quelle désignation politique ils aient été connus précédemment, pourvu qu'ils viennent en acceptant comme une décision finale toutes les solutions que la guerre a données aux points en litige, et toutes les conséquences légitimes de l'abolition de l'esclavage, et pourvu qu'ils soient disposés à consacrer leur temps, leur intelligence et leur énergie à atteindre le grand objet de l'organisation démocratique, l'établissement d'un régime constitutionnel dans le gouvernement, de la paix et de la concorde dans le peuple, du contentement et de la prospérité dans tout le pays.

M. B. Brady, Président.
W. M. Smallwood, Secrétaire du Comité Central démocratique d'Etat.

Salle du Comité Central Démocratique d'Etat. Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1868.

Résolutions adoptées à une réunion du Comité Central démocratique d'Etat, tenue le 29 janvier 1868:

Résolu que les paroisses, dans tout l'Etat, et les précincts d'élection dans la Nouvelle-Orléans, soient requis de choisir des délégués à une convention démocratique d'Etat, qui s'assemblera, à la Nouvelle-Orléans, le premier jeudi de mars prochain, et qu'un délégué soit choisi par 200 votes, et un par chaque fraction au-dessus de 100 votes du vote total donné en 1860 pour Bell, Breckinridge et Douglas.

Résolu que les démocrates de la ville de la Nouvelle-Orléans soient requis de s'assembler, dans leurs précincts respectifs, lundi soir, 2 mars, à 7 heures, dans le but de choisir des délégués à la Convention d'Etat.

M. B. Brady, Président.
W. M. Smallwood, Secrétaire.

Havane.—Par l'arrivée du steamer *Cuba*, nous avons reçu hier un journal de la Havane du 29 janvier que nous devons à l'obligeance du subrécargue Emory.

Nous lisons dans l'*Occidente* que madame Ristori venait d'arriver à la Havane avec sa famille et sa troupe, et qu'elle se proposait de donner une série de représentations au théâtre Tacon.

Prophétie de Seward.—M. Seward n'a pas toujours été très heureux dans ses prophéties, et l'on se rappelle qu'il a dû renouveler plusieurs fois l'échéance de 90 jours prise par lui pour la suppression de la rébellion. Voici une nouvelle prophétie qu'il base sur les dépêches des ministres américains en Europe et que nous trouvons dans l'*Express* du 28 janvier:

"Le secrétaire d'Etat Seward a exprimé aujourd'hui l'opinion que l'Europe ne tardera pas à s'engager dans une guerre générale."

Nouveau journal.—Nous avons reçu le premier numéro d'une feuille hebdomadaire publiée en anglais sous le titre de: National Saving Bank. (*Banque Nationale d'Epargne*). Ce titre indique son but qui est de populariser dans toutes les classes les idées morales de l'économie domestique. En ce sens, cette feuille qui ne paraît pas s'occuper de politique, mérite l'approbation de tout le monde. Elle est, du reste bien imprimée, avec des matières bien distribuées et offre une lecture intéressante.

Théatre de l'Opéra.—On donne ce soir l'opéra populaire de Gounod, *Faust*, qui a déjà été représenté plusieurs fois avec un succès croissant. Nous engageons tous ceux qui n'ont pas encore vu cet ouvrage à aller l'entendre, car il ne saurait être mieux interprété qu'il ne l'est par mesdemoiselles Lambelé et Fauschetti, MM. Damiani, Van Huffien, Le Chevalier, &c. La mise en scène en est splendide et l'exécution par l'orchestre et les chœurs ne laisse rien à désirer.

Demain, jeudi, on donnera la troisième représentation de *La Reine de Chypre*, opéra qui contient des beautés de premier ordre, et que nous recommandons aux amateurs de musique.

On annonce pour dimanche *Le Bossu*, grand drame populaire de Paul Féval, qui a toujours fait salle comble à la Nouvelle-Orléans.

Theatre National.—La compagnie d'opéra allemand de Lotti fait ses débuts ce soir à ce théâtre, par le charmant opéra de Flotow, *Martha*. Les quatre principaux rôles seront remplis par Mmes Lang et Marie Frédéric et MM. Lotti et Weinlich.

Société des Frères Unis.—Nous remercions M. H. Miester, secrétaire, de l'invitation qu'il nous a adressée pour le bal que doit donner, le 8 courant, la Société des Frères Unis. Ce bal aura lieu dans la salle à l'encoignure des Champs-Elysées et de la rue des Grands Hommes.

Washington Exchange.—Ce café situé rue St. Charles No 19, entre les rues du Canal et de la Commune, est tenu par M. D. Stella, qui est depuis longtemps connu et populaire parmi ceux que leurs affaires ou leurs plaisirs attirent dans cette partie fréquentée de la ville. On peut donc compter désormais y trouver les meilleurs vins et les liqueurs les plus fines, et des breuvages artistement mélangés que recherchent les consommateurs.

De Retour.—Avant la guerre, Geo. W. Holt était un des cafetiers les plus populaires de la Nouvelle-Orléans. Il avait un talent tout particulier pour attirer et retenir la clientelle, et il dressait ses aides avec une rare habileté. Après une longue absence il s'est décidé à revenir parmi nous et à rouvrir un établissement rue Gravier, No 162, et rue St-Charles, No 17. On y servira un lunch splendide chaque jour.

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

NOUVELLES MARITIMES.

Le navire à vapeur Rochester, parti de New-York pour la Nouvelle-Orléans, s'est échoué le 20 janvier, au Cap de la Floride; ayant été remis à flot par des bâtiments de sauvetage, il a fait route et est entré à Key West le 27, mais avec une voie d'eau.

Arrivé de la Nouvelle Orléans à Boston, le 27 janvier, la barque R. A. Allen et le brick W. Breckenridge.

Expédié de Liverpool pour la Nlle Orléans, le 10 janvier, navire Ocean Phantom.

Les traités de M. Seward.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis*:

La question de la carte à payer pour l'acquisition de l'Amérique russe est toujours une forte épine entre les cabinets. Le crédit pour le paiement du principal, resté, à la demande de M. Seward, suspendu devant le comité des Affaires étrangères, et l'on ne paraît guère disposé à prendre une décision. Mais, il y a, en outre, des accessoires sur lesquels on conteste. Dans le cours des négociations, il s'est fait un échange considérable de messages télégraphiques, et il s'agit de savoir aujourd'hui qui paiera les frais,—lesquels ne s'élèvent pas à moins de $10,000 réclamés par la compagnie du câble transatlantique. Le gouvernement russe est d'avis, naturellement, que les Etats-Unis financent; les Etats-Unis, non moins naturellement, prétendent que la Russie s'exécute. En attendant, la compagnie attend qu'il plaise à la diplomatie de trancher cette situation anormale, où elle se trouve assise entre deux selles.

Un autre traité également pendant occupe en ce moment les hautes sphères politiques. A une époque déjà reculée, il y a une vingtaine d'années peut-être, les habitants des Iles Figgée, dans la Polynésie, ont mangé trois matelots américains. Il y a eu demande d'indemnité, et le grand Chef de l'archipel a promis de payer une certaine somme. Mais le terme est venu, et le grand Chef, n'ayant pas le sou, n'a pu remplir son engagement. De là de nouvelles négociations qui ont abouti à un traité, aux termes duquel le Grand Chef donne hypothèque sur tous ses domaines au gouvernement des Etats-Unis en garantie de leur créance, pour un terme de trois ans. Le traité a été apporté à Washington par l'agent naval qui avait été chargé de le conclure. La forme est originale. C'est une forte dent de cachalot, enluminée de couleurs brillantes, aux extrémités de laquelle est appendue une ficelle en fibre de bananier, terminée par un gland formé de la même substance. Elle est enfermée dans un petit sac en *tapa*, sorte d'étoffe faite d'écorce battue et feutrée. Le tout a une saveur sauvage qui ferait le bonheur d'un collectionneur de curiosités. Si le traité est ratifié, la dent sera conservée dans les archives du gouvernement américain; sinon, elle sera renvoyée aux Iles Figgee. Reste à savoir en quelle forme la ratification sera soumise aux délibérations du Sénat.

AFFAIRE D'ORVAULT.

(CONCLUSION.)

Après les plaidoiries de Me Emile Salle pour les parents, et de Me Léon Duval pour la marquise, le ministère public a donné son appréciation sur cette étrange et triste affaire.

Le ministère public n'a pas manqué à sa mission: il a déploré le scandale de ce procès; il en a fait retomber la faute sur les parents qui, tout en révélant les hontes de leur fille, ne dédaignent pas de toucher à "l'or interlope" (sic) qui a payé ces hontes; sur le frère qui s'est fait le champion de cette vile exploitation. M. l'avocat impérial nous a semblé avoir quelque miséricorde pour cette Madeleine peu repentante, mais qui, dit-il, expie sévèrement aujourd'hui son passé. Elle ne serait pas, dit-il, la fille dénaturée qu'on a voulu peindre; en plus d'une circonstance, elle a montré envers ses parents de la déférence, du respect et même de la tendresse.

En fait, il a reconnu que la marquise d'Orvault était dans une position très brillante et assurément en état de servir une pension à son père et à sa mère si ceux-ci étaient dans la position précaire que définit la loi. Mais le ministère public a peu de confiance dans la pauvreté réelle des parents Schumacher: il les soupçonne un peu de jouer la comédie; le père a dans le Luxembourg un petit immeuble qui vaut environ 8,000 fr.; d'un autre côté, il ne rapporte pas la preuve qu'il ait dissipé les 35,000 fr., prix des numéros de fiacre vendus à la Compagnie des Petites-Voitures. Il n'est que trop vrai que la mère Schumacher jouait à la Bourse: elle a encore entre les mains pour 15,000 fr. d'actions absolument sans valeur. Il est vrai. Ce sont des actions de la Société de gastronomie et d'autres Sociétés de la même farine. En résumé, la d'Orvault a offert 1,000 fr. de rente en y mettant, il est vrai, cette condition, que le père descendrait de son siège de cocher. Eh bien, peut-être le ministère public y aurait peut-être lieu d'accorder ce chiffre qui, en tout cas, serait largement suffisant.

Un dernier détail; c'est surtout par les détails que de pareils procès sont curieux;—il y a un an, la future marquise, qui n'était encore que La Bruyère, étant sur le point de se marier, songea à éviter les indiscrétions de la curiosité parisienne: ce fut dans un village du grand-duché de Luxembourg que fut célébrée l'union entre la courtisane de la veille et le marquis octogénaire.

Les parents, témoins obligés, durent faire le voyage. On leur donna 1,000 francs, on leur paya, il paraît, tous les frais de déplacement, ce qui ne les empêcha pas de réclamer 625 francs pour leur voyage en Luxembourg, ne voulant pas, disent-ils, en être pour les frais d'anoblissement de leur fille.

Autre détail, l'enfant mystérieux qui doit hériter, par voie d'adoption, du nom, des titres et des armes du marquis de Maubreuil d'Orvault, et qui est né à Bucharest et inscrit comme fils d'une certaine Olympe Drouin, vient d'être expulsé de l'institution Sainte-Barbe, victime innocente de tout ce scandale.

Le tribunal a réduit à 1,000 francs le chiffre de la pension alimentaire réclamée par les parents Schumacher, en insérant dans le jugement un considérant qui blâme leur conduite à l'égard de leur fils. Le marquis d'Orvault a été mis hors de cause.

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

—Quelques lignes qui résument bien nettement l'opinion de tout le monde:

COURS DE LA BOURSE 1er JANVIER.

Les Polichinelles très demandés, les marrons glacés acceptés sur la place. Bourse ouverte le matin, refermée le soir à 0 fr. 0c. Tout le monde en perte.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—4 Février.
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	45 degrés
Midi	49 "
3 heures P. M.	49 "
6 heures P. M.	50 "

Obsèques de M. de Marigny.—Les obsèques de M. Bernard de Marigny ont eu lieu hier soir. Le temps était détestable. Il pleuvait et il faisait froid. Beaucoup de voitures formaient le convoi; mais il en aurait fallu bien davantage si le temps eût été supportable. Tout le monde avait été ému de l'accident arrivé à ce vieux rejeton d'une noble famille, qui était venu s'éteindre si déplorablement sur la banquette d'une rue, et nombre de gens eussent suivi le convoi sans avoir besoin de voitures pour peu que l'atmosphère eût favorisé la triste cérémonie.

Vers 5 heures, le convoi partant de la maison mortuaire devant la place Washington, prenait la rue Royale. Quelques personnes pensaient qu'arrivé à la rue Ste Anne le cortège irait à gauche pour gagner par la rue de Chartres la Cathédrale, où le père de M. Marigny fut enterré sous une voûte voisine du caveau où sont encore les restes de Don André Almonaster et de l'abbé Mony. Mais point. La tête du convoi a continué à suivre la rue Royale jusqu'à la rue St. Louis pour gagner les cimetières de la ville où M. de Marigny devait entrer définitivement dans les rangs de l'égalité.

Le cortège était imposant, sans présenter rien d'extraordinaire pour ceux qui pouvaient ignorer le nom de l'homme auquel on rendait les derniers devoirs. Mais c'était le plus petit nombre, et l'on regardait avec recueillement passer le corbillard qui emportait vers le champ du repos, les restes d'un homme qui, pendant 65 ans, avait représenté ici, dans tout leur éclat bruyant, la vie, la gaîté, l'esprit, la richesse, la volupté mondaine, le luxe et la domination domestique.

On ne fait plus d'épitaphe. Ce genre est passé de mode. Mais M. de Marigny en avait composé une pour lui et nous l'avait communiquée. Nous sommes désolé de ne pas en avoir pris note, car elle trouverait sa place ici. Tout ce que nous pouvons dire c'est qu'elle n'était ni pompeuse, ni vaniteuse, ni menteuse, et qu'elle rappelait très bien en quelques mots la vie de son auteur. Elle était surtout originale comme tout ce que faisait M. de Marigny. Peut-être trouvera-t-on cette épitaphe parmi les nombreux manuscrits qu'il a laissés. Nous croyons qu'elle vaut la peine qu'on la cherche et que si elle voyait le jour, elle remettrait le genre à la mode. Nous demandons pardon à nos lecteurs de l'avoir oubliée. C'eût été certainement la plus intéressante partie de cet article.

Le vol de la rue Esplanade.—Les divers articles d'argenterie volés chez M. H. M. Wright, au coin des rues Bons Enfants et Esplanade, sont évalués à $200. On suppose que le voleur est un domestique de la maison.

La nouvelle salle des Odd Fellows.—La boîte de cuivre prise de l'encoignure de la vieille salle des Odd Fellows a été déposée, hier, dans la nouvelle bâtisse en voie de construction. Les objets, mis dans cette boîte en 1850, sont dans un excellent état de conservation. On y a trouvé des copies du *Picayune*, *Delta*, *True Delta*, *Crescent*, *Bee* et *Courier*. On a ajouté à ce contenu des numéros des feuilles d'aujourd'hui, des pièces de monnaie des Etats-Unis, des billets des Etats-Unis et des billets de Ville.

Détournement.—L'affaire de John B. Pollingue, accusé d'abus de confiance et de détournement par Charles H. Robert a été renvoyée au 13 février. Il s'agit de la disparition d'une quantité de 7,30 des Etats-Unis représentant une valeur de $4000.

L'affaire produit un vif intérêt, non pas tant à cause de l'importance de la somme réclamée qu'à cause de la responsabilité des parties qui sont en cause.

Arrestations.—Plusieurs personnes ont été arrêtées hier pour tentative de vol. Nous rendrons compte de ces affaires quand elles auront été instruites devant la police correctionnelle, c'est à dire devant la cour des recorders.

Condamnations.—John Bollajohn, accusé par Mary Henry de l'avoir assaillie et battue, a été condamné à une amende de $25 et à fournir une caution de $500.

Joe. Fagot, pour vol, passera 30 jours à la prison de paroisse. John Decker, un peu plus suspect qu'il ne convient à un honnête homme, a été envoyé à l'asile du Workhouse pour deux mois.

Quantité de tapageurs et de ribauds ont dû subir les rigueurs de la justice correctionnelle. Les uns passeront au Workhouse un certain nombre de jours, les autres un certain nombre de mois. Nous pouvons dire d'une manière à peu près certaine, que pas un de ces ribauds n'en sortira meilleur.

Vol avec effraction.—John Smith est accusé, par l'officier Gustan, d'être entré chez Mme Couvertié, rue St-Pierre, No 314, entre Remparts et Bourgogne, après avoir forcé la porte de cour, et d'y avoir fait des recherches pour commettre un vol, sous la protection d'une arme dangereuse trouvée sur sa personne. La dame Couvertié a déposé que le voleur ayant fait du bruit à la porte de sa chambre, elle avait donné l'alarme. C'est alors que le voleur, effrayé, se mit à fuir, mais fut arrêté par l'officier qui a fait l'affidavit. Smith a été renvoyé devant la 1re Cour de District.

Accusés de vol.—Johnny Shaffer et Tom Poole ont été arrêtés sur l'accusation de complicité dans le vol commis au coin des rues St André et St Charles. Ils avaient été vus rôdant autour de la maison deux jours avant le vol, et les gens de la maison en avaient été prévenus.

Convention. *Séance du 4 février.*—67 membres sont présents.

Cromwell, d'Orléans, présente des résolutions, à incorporer dans la constitution, pour légaliser l'état des personnes jusqu'ici non légalement mariées et vivant ensemble comme mari et femme et pour rendre leurs enfants légitimes, et pour faire fermer les lieux d'amusements publics le dimanche. Déposées suivant le règlement.

Le comité nommé pour s'informer des fonds payés au trésor d'Etat par Thomas Asken, collecteur, sous la taxe de la convention, rapporte que, jusqu'au 29 janvier 1868, ledit collecteur a payé la somme de $3706 40, dont $1809 80 consistaient en warrants de la convention et dont le reste venait presque entièrement de compagnies d'assurance de la Nlle Orléans en paiement de leur taxe spéciale sous les clauses de l'ordonnance.

Ce qui suit, proposé par le comité de minorité, est mis en discussion:

"La corporation de la Nouvelle Orléans sera la paroisse d'Orléans. La rive droite telle qu'elle existe aujourd'hui formera le 5e district; les autres districts, tels qu'ils existent maintenant, ne seront pas modifiés."

Packard, d'Alger, s'oppose vigoureusement à l'article; ne voulant pas qu'Alger se charge d'une dette qui n'est pas la sienne et que les votants républicains aident à l'élection d'un maire de cette couleur à la Nouvelle-Orléans.

M. Cooley dit que ce remaniement sort de la sphère de la convention et il s'y oppose en conséquence.

Toute l'affaire est déposée sur le bureau par un vote de 46 contre 19.

Crane, d'Orléans, propose l'article suivant: Il faudra les deux tiers des deux Chambres de l'Assemblée générale pour adopter des taxes et des bills d'allocation. Toutes les taxes combinées d'Etat, de paroisse et de municipalité n'excèderont pas 2 0/0 de la valeur de la propriété taxée.

Le juge Cooley appuie la résolution, qui est déposée sur le bureau par un vote considérable.

La Convention adopte plusieurs articles de la Constitution et s'ajourne.

Conseil des Aldermen.—Une communication du maire conseille une déviation dans la ligne du chemin de fer de la rue Julia au Lac. (Le maire a cent fois raison. Qu'on vote sans délai et que ce soit une affaire faite.)

L'avocat de ville, M. Buchanan, informe le Conseil qu'une injonction a été faite perpétuelle contre les saisies de meubles ou de propriétés publiques à exécuter par les constables en vertu de jugements rendus contre la ville.

La résolution d'économie dans les dépenses du gouvernement de la ville, par la réduction des salaires, résolution ayant pris naissance dans le Conseil des assistants, a été enterrée par un vote de 3 contre 2. (Décidément les aldermen ne veulent rien faire de bon.)

Concours est donné aux allocations de l'autre conseil pour les frais administratifs de la ville, en 1868.

Recettes probables, $3,632,051 59.
Dépenses probables, $2,618,912.

Est adoptée une résolution autorisant Henry Kern à bâtir une maison en briques à trois étages, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Baronne, Poydras et Penn; ladite bâtisse devant revenir à la ville à l'expiration de la charte de la Compagnie de Carrollton, le 9 février 1883.

Une communication du président de la compagnie des Water Works, appelle l'attention du conseil sur la charte de la compagnie qui expire le 1er avril. Cette affaire sera considérée en séance réunie.

Nous avons déjà donné le conseil de renouveler la charte de la compagnie, attendu que c'est là l'unique moyen que nous ayons de soustraire cette usine à la misérable classe d'industriels qui dans tous les temps a fait tant de mal à la ville. Si la ville prend les water works, ce sera pour elle, nous le disons avec assurance, une nouvelle source de scandales et de ruines.

Conseil des Assistants-Aldermen.—Rapport du trésorier: Reçu $376,547.60; dépensé $232 352 95; balance $519,047.00.

Le contrôleur informe le Conseil qu'il a affermé le marché à la viande du 2d District pour $14,500 et le marché du 4e District pour $7000. Le bail sera de 3 mois.

Une communication du contrôleur dit qu'il n'y a pas de loi qui l'oblige à faire des rôles de paiement mensuels pour les officiers de la ville. Il profère d'autres plaintes sur le comité. La communication est déposée sur le bureau.

Les nominations, par le maire, de Chas. Meusman comme collecteur du marché de la 9e rue; de C. L. Boudousqué comme collecteur du marché à la viande, et Louis Loring comme assistant-collecteur, sont approuvées.

Est adoptée sur la recommandation du général Hancock, la résolution relative à l'extension du temps pour le paiement des taxes et licences jusqu'au 1er mars 1868.

Adoptée aussi une résolution pour réduire à $250 par an la licence des cafetiers, antérieurement de $300.

Séance réunie.—Les deux Conseils ont tâché inutilement d'élire un recorder pour le Second District. Le nom de M. Eugène Staes est proposé. Deux membres du Conseil des Aldermen, MM. Burbank et Sampleton, se sont retirés alors sans grande cérémonie, ruinant le quorum et empêchant toute élection à la grande indignation de la majorité des membres des deux Conseils.

Les Aldermen s'en retournent dans leur salle et le Conseil des Assistants, qui n'est plus en nombre, est forcé aussi de s'ajourner. C'est bien heureux.

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

—D'après M. Blavet, l'année 1867 a vu naître soixante-dix-huit journaux à Paris. A ma connaissance dix neuf ont déjà cessé de paraître, quarante autres ont une existence très précaire, si tant est qu'ils existent encore. Les bouillons-crémeries et le journalisme sont les pires parties du commerce parisien.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Discours d'Eldridge à la Chambre du Congrès.

Correspondance entre le Président et Grant.

Sévérité du général Meade à l'égard de la Convention de Georgie.

Cette Convention n'aura que $30,000.

Le colonel Hudson à Mobile.

Les fédéraux deviennent démocrates.

Combat entre police et nègres en Georgie.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 4—Pile a demandé la permission de présenter une résolution autorisant le secrétaire de la guerre à faire commencer la construction d'un pont sur le Mississipi, à Rock Island. Spalding objecte.

Le comité sur les affaires des affranchis est chargé de s'informer des outrages commis dans les comtés de Maury et de Giles, Tenn., et de rapporter des mesures de secours.

Logan a demandé mais n'a pas obtenu la permission de présenter une résolution portant qu'après le 1er janvier 1868 les bons des Etats-Unis soient grevés d'une taxe de 2 0/0 percevable semi-annuellement quand les coupons sont présentés pour paiement.

Le bill relatif aux droits des citoyens américains à l'étranger a été repris et plusieurs substituts pour le bill des comités ont été présentés. L'affaire est remise.

Le bill concernant la rétrocession des terres concédées aux chemins de fer du Sud est repris. Eldridge le traite de mesure lâche et indigne, inspirée par une pensée de haine et de vengeance contre les habitants du Sud pour des actes commis depuis longtemps; que le bill est plus favorable à la dissolution qu'à la restauration et contraire aux objets de la guerre et violant la Constitution. Le czar de Russie ne pourrait rien faire de plus que ce bill. Une telle mesure ne pourrait jamais restaurer les sentiments d'amitié et de fraternité dans le pays.

Lawrence, favorisant la rétrocession, présente un tableau pour montrer l'insuffisance des terres dans l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, l'Arkansas et la Floride pour constituer des Homesteads, qui exigent 5 millions d'acres de terre.

Julian qui a rapporté le bill refuse les amendements exceptant certaines routes des opérations du bill. Sans prendre aucune décision, la Chambre s'ajourne.

Sénat—Une commission spéciale pour s'enquérir de la détresse des habitants dans le Mississipi est rapportée.

Un bill protégeant les personnes qui font des révélations et qui déposent comme témoins a été passé.

Le président est requis de montrer les instructions données à Pope et à Meade pour le gouvernement du 3me District.

L'acte de reconstruction est repris, après quoi le bill supplémentaire au bill sur les places est discuté et renvoyé au comité. Le Sénat s'ajourne.

Augmentation de la dette publique pour janvier, environ 12 millions. Le comité des voies et moyens aura des séances du soir, jusqu'à ce que le nouveau bill de taxe soit complété.

Les frais des agents de recherche du département du Trésor, entre juin 1866 et novembre 1867, ont été de $23,000. Le secrétaire tient secrets les noms de ces *détectives*, car ce serait, non-seulement les exposer à la vengeance, mais encore détruire leur utilité.

Il est semi-officiellement annoncé que les principaux articles d'industrie, tels que, habillements, bottes, souliers, chairs, chapeaux, casquettes, épices et ferblanterie seront exemptés de la taxe.

Des documents concernant trois colonnes de correspondance entre le président, Grant et d'autres, seront publiés dans les journaux du matin. L'affaire est trop longue pour l'envoyer par le télégraphe, et comme il s'agit de l'honneur et de la véracité de hauts fonctionnaires, un résumé serait dangereux.

Washington, 4.—Cour Suprême: Les plaidoiries dans l'affaire de Myra Clark Gaines ont été closes aujourd'hui. Les défendeurs ont élevé la question de légitimité, alléguant que le point n'avait pas été décidé dans l'affaire de Henning.

Cushing, pour Mme Gaines, a soutenu que les appelés avaient mis la légitimité hors de cause en disant qu'une adultérine (sic) bâtarde peut être faite légataire générale et cette question a été décidée dans l'affaire Henning. Le point maintenu a été replaidé à la requête de la Cour, qui avisera.

La correspondance entre le président et le général Grant montre que le président a ordonné à Grant de n'obéir à aucun des ordres de Stanton et que Grant refuse de désobéir à Stanton par la raison que Stanton est son officier supérieur bien que le subordonné du président. Le président doit empêcher Stanton d'ordonner, autrement Grant persistera dans son obéissance envers lui.

Grant, dans ses lettres, soutient que Sherman partage ses vues. La dernière lettre de Grant est de date d'hier, et le président y répond ce soir.

On prétend que cette affaire a été hâtée aujourd'hui pour étouffer la réplique du président à la dernière lettre de Grant qui dit en effet que le soin de son honneur comme homme et comme soldat l'a engagé à adresser une pareille lettre au président qui l'accuse de vouloir le perdre dans l'estime de ses concitoyens.

Grant admet que son acceptation du département de la guerre était d'empêcher que le Président ne mît dans ce poste un homme qui eût entravé l'œuvre de reconstruction.

CONVENTION DE LA GEORGIE.

Atlanta, 4.—Le général Meade a envoyé, ce matin, à la convention, une communication disant qu'il lui donnera $30,000, vers le 10 mars, mais qu'il ne sera pas fait d'autre avance et qu'il n'approuverait ni n'essayerait aucun autre expédient ou plan financier pour le payement impliquant le crédit de l'Etat ou anticipant sur des revenus futurs.

La convention a adopté une résolution pour voter demain sur le bill de secours.

Un autre délégué à la convention a été rossé aujourd'hui dans une affaire de taverne.

CONVENTION DE LA VIRGINIE.

Richmond, 4—Convention.—La section de la Constitution adoptée hier requérant le gouverneur d'avoir résidé 20 ans aux Etats-Unis et 2 ans en Virginie, a été reconsidérée et renvoyée au comité. Le salaire du gouverneur a été fixé à $4000.

Il y a eu une autre scène à la Convention aujourd'hui. Deux membres s'étant querellés pendant le débat, sortaient pour aller se battre, quand le sergent-d'armes les a arrêtés en fermant les portes.

Une compagnie pour entretenir un service de steamers entre Norfolk, Nouvelle-Orléans et Venezuela, avec un capital social de 2 millions, s'est constituée ici.

La Cour Suprême ici a infirmé une sentence de mort parce qu'il n'y avait pas eu d'accusation lancée par le Grand Juri.

ÉLECTIONS DANS L'ALABAMA.

Mobile, 4—Le colonel Hudson, commandant de place ici, ayant reçu avis que les enregistreurs avaient refusé le droit et le privilège de contester les votes, a requis le chef de police de notifier aux enregistreurs et aux juges d'élection que ce droit doit être respecté ou l'élection sera nulle. Hudson a aussi notifié aux enregistreurs et aux juges que deux clercs nommés par le parti démocrate soient admis dans chaque endroit où les polls seront tenus.

L'élection se passe tranquillement.

Montgomery, 4.—Le vote aujourd'hui sur la question de ratification a été de 1681. Deux blancs qui étaient candidats ont voté. Tous les autres votants étaient nègres.

Le général Meade et son état-major sont partis ce soir.

NOUVELLES DIVERSES.

Tallahassee, 4—La Convention n'a pas eu de quorum, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir une séance secrète.

Savannah, 4—Il y a eu un grand meeting de nègres à l'église africaine aujourd'hui pour appuyer la candidature de C.A. Hopkins à la place de maire au lieu du maire Andrews maintenant devant la commission militaire. Il y a eu en dehors des troubles causés par des nègres. Les tapageurs résistant à la police qui voulait les arrêter. Les nègres ont tiré des coups de pistolet et la mêlée est devenue générale. Des renforts étant arrivés, la police a dispersé les émeutiers et capturé les meneurs.

Le lieutenant Bell de la police a été blessé à la tête et à la jambe; le lieutenant Howard a été renversé de son cheval par un coup de brique et plusieurs hommes de police et quatre ou cinq nègres ont été légèrement blessés. Personne n'a été tué. Les émeutiers ont disparu mais il règne parmi eux une grande agitation.

La commission militaire est toujours en séance, examinant les témoins. L'équipage du navire amiral, parti samedi, a refusé d'aller en mer, à cause du mauvais état de ce navire qui fait eau de toute part; il avait mouillé dans la rade de Tybee, lundi soir; mais ayant chassé sur son ancre il échoua sur le rivage où il se trouve maintenant à sec.

Augusta, 4—Une difficulté s'est élevée entre un jeune garçon blanc et un affranchi, cette après-midi, pendant laquelle le premier a mortellement blessé son adversaire. Le nègre était l'agresseur.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 4 P. M.—Consolidés 93 1/4. Bons 72.

Liverpool, 4 après-midi—Coton plat. Upland 7 3/4. Orléans 8 d. Vendu 8000 balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 4 fév—Coton moins actif et en baisse. Vendu aujourd'hui 1,500 balles à 19 pour le Middling. Farine calme. Sterling plus ferme, et moins actif. Or 141 1/4.

New York, 4—Gouvernements faibles. 5 20, avec coupons, 109 1/8. Argent très facile. Prêts sur demande, 5. Actions plus faibles. Balance à la sous-trésorerie, $99,500,000.

Mobile, 4—Coton inactif. Vendu aujourd'hui, 1,000 balles. Middling, 17. Reçu, 1,196 balles. Exporté, 4,564 balles.

Savannah 4.—Coton plat et lourd. Mid. 17 à 17 1/2. Vendu 350. Reçu 3,000.

Augusta, 4—Coton calme. Vendu 375. Reçu 600. Mid. 16 3/4.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIERES.

Vicksburg 4—Descendant hier soir, les steamers Pauline Carroll, Cora Porter et le Magnolia. Le fleuve baisse.

Dépêches d'hier soir.

Memphis, 4—Pendant le procès des éditeurs de l'*Avalanche* pour mépris de Cour, le juge Hunter avait près de lui une escouade de soldats.

Les avocats ont fait des remontrances et plusieurs ont quitté la salle, disant qu'ils refusaient d'exercer leur ministère en de pareilles circonstances. Le général Granger a finalement fait retirer la troupe et la Cour s'est ajournée.

St Louis, 4—Le steamer Clara Dolson a brûlé la nuit dernière. Perte, $30,000.

Washington, 4—Des billets de $10 contrefaits de la banque nationale du Marché de New-York, sont en circulation.

Le bill de coton a été officiellement promulgué. Le texte dit: tout le coton venu dans les Etats-Unis après l'année 1867, sera exempt de la taxe de l'intérieur, et le coton importé de l'étranger après le 1er novembre 1868 sera exempt de droit. Approuvé le 3 février 1868.

Le bill d'anti-contraction est devenu loi après un laps de 10 jours.

La Havane 3.—Sterling à 12 de prime. Or sur New York de 3/4 à 1/2 de prime.

New York 4.—Or 140 7/8. Coton calme et ferme. Mid. de 19 à 19 1/4.

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 4 février.

Le marché monétaire donne des indices d'une plus grande facilité.—Les bons billets sont à 1 1/4 à 1 1/2 par mois et les billets hypothécaires 12 à 15 par an. Des transactions exceptionnelles ont eu lieu à 10.

La banque des Citoyens a déclaré, hier, un dividende de cinq pour cent pour les six derniers mois.

L'or a ouvert à 139 3/4 à 140, taux d'hier soir; et après s'être vendu à 140 1/2 est tombé, à la clôture, par suite des avis de New-York, à 139 3/4 à 139 7/8. Les ventes embrassent $2000, $2500 et $3000 à 139 3/4; $5000 et $7000 à 139 7/8; $9000, $3000, $10,000 et $10,000 à 140; $1500 à 140 1/8; $2000 à 140 1/2; $5000 à livrer samedi, à 140. Dans l'argent, 1000 piastres mexicaines à 143 1/4, et $2000, en demi piastres américaines à 133; $5000, hier soir, au Board, au même taux. A la clôture, les demi piastres américaines étaient cotées à 132 1/2 à 133 et les piastres mexicaines à 143 à 143 1/4.

Le change étranger a d'abord haussé, mais, à la clôture, a fléchi. Les ventes de sterling embrassent 2000 livres No 1, connaissement, à la clôture, à 152 1/2, une somme ordinaire à 152 5/8, 4000 livres à 153 1/4, 15,000 livres, en diverses sommes, à 153 1/4 à 153 1/2, 1200 livres de premier ordre à 153 5/8.—Dans le change sur France, une somme ordinaire, en commercial No 1, à 3.70 1/4, 50,000 francs à 3.68 3/4 et 4?,000 de premier ordre à 3.67 1/2. A la clôture, le sterling était coté à 152 1/2 à 153 le No 1, connaissement clair, 153 1/4 à 153 1/2 le premier ordre, 153 3/4 à 154 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3 72 1/2 à 3 70 le commercial No 1 et 3.67 1/2 à 3.65 le change de banque et de banquiers.

250 actions du chemin de fer de Jackson se sont vendues à $4 37 1/2, 250 dito à $4 62 1/2 et 110 de la banque de la Nouvelle-Orléans à $35, ce qui est une nouvelle hausse.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les dernières transactions annoncées ont eu lieu à 67 les émissions en faveur de chemin de fer et 79 à 80 les consolidés, mais il ne rapporteraient pas autant aujourd'hui.

Les petits billets de la ville sont très fermes. $2,000 et $3,000 se sont vendues à 4 d'escompte, $9,000 (4,000 et 5,000), en plusieurs lots, à des courtiers, à 4 1/2. $3,000, en gros billets à 14, $5,000, en trois lots, à 14 1/2 et $15,000 (3,000, 4,000 et 8,000) à 14 1/4.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi soir, 4 février 1868.

Coton—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3250 balles prises à des prix encore plus faciles et montrant une baisse de 1/4 ct. Cotes: ordin. 15—à 15 1/2 good ordinary à 16 1/4 à 16 1/2, low middling à 17 1/4 à 17 1/2, middling à 17 3/4 à 18—et strict middling 18 1/4 à —. La demande a été moins active, aujourd'hui, à l'ouverture du marché qui a été déprécié par la nouvelle d'une baisse à New York, par l'offre de plus amples approvisionnements, par la nécessité où se sont trouvés beaucoup de facteurs de vendre pour pouvoir payer des traites à vue tirées sur eux et enfin par des changements qui sont survenus dans le cours des arrivages du coton. Partant, les détenteurs ont cédé, bien qu'en aucune manière conforme à la baisse à N Y et ils ont accepté des chiffres qui marchent de pair avec les cotes ci dessus. Il s'est trouvé des personnes qui ont regardé 17 1/4 cts comme un prix trop élevé pour le strictement low middling, mais qui ne plaçaient pas au-dessous de 17 1/4 cts. le chiffre le moins élevé de ce grade. D'autres ont rapporté des ventes faites à 17 1/4 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	7616	
" précédemment	400473	408089
		423345
Expédié aujourd'hui	891	
" précédemment	319758	320649
Stock en mains		102696

Fret—Le mouvement, sur ce marché, a montré qu'un faible degré d'animation et les taux sur navires pour les ports de la côte sont en quelque façon plus faciles. Nos cotes sont: Coton sur vapeurs pour New York 5/8 à 7/8 c pour Boston 1 1/4 c, pour Hambourg 1 1/8 à 13/16 c, tabac pour New York $10 le boucaut, sucre pour le Nord $6 le boucaut, mélasse $2 le baril, farine pour New York 90 c, pour Boston $1 le baril, mais pour le Nord 15 c le boisseau. Sur voiliers les taux sont 19/32 à 5/8 d pour le coton à Liverpool, 1 3/8 à 17/16 pour le Havre, 1 3/8 c pour Brême; 7/8 c pour New York et 1 c pour Boston, sucre pour le Nord $5 le boucaut, mélasse 5 c le gallon, farine pour New York 75 c le baril, pour Boston 75 à 80 cts pour Liverpool 5s, mais pour les ports du Nord 16 à 17 cts le boisseau.

Sucre—Il est arrivé ce matin seulement 90 boucauts de sucre. La demande est active et les prix ont une tendance à la hausse. Tous les envois reçus ont été vendus à: 8 à 9 1/4 cents la livre d'inférieur, 10 à 11—pour le commun, 11 1/4 à 12 le bon commun, 12 1/4 à 12 1/2 cts pour le fair, 12 3/4 à 13 pour le good fair, 13 1/4 à 13 1/2 pr le fully fair, 13 3/4 à — le prime, 14 1/4 à 14 1/2 pour la qualité de choix, 14 1/2 à 14 3/4 pour le jaune clarifié, 15 1/4 à 15 3/4 le blanc et 12—à 13 1/4 c pour le seconds.

Mélasse—Il n'est arrivé ce matin que 32 barils de Mélasse. Tous les envois reçus ont été vendus aussitôt débarqués à des prix pleins, 75 le gallon de centrifuge, 75 c pour la bonne fermentée, 81 cts pour la prime et 84 c pour la fermentée de choix et 75 à 82 1/2 pour la recuite. Il s'est vendu hier deux chargements de mélasse nouvelle, de Cube, embrassant 900 boucauts pris à des conditions privées. L'article de Cube est cotée à 45 à le gallon.

Remarques—Le steamer Wild Duck et des barges de Cincinnati, sont les seuls arrivés de l'Ouest depuis notre revue d'hier. La pluie a agi contre les opérations au débarcadère, aujourd'hui. Les approvisionnements de produits et de provisions de l'Ouest, de toute espèce y sont rares de même qu'au magasin, et la demande en est bonne avec offres de prix pleins.

Farine—Le stock de farine est faible, l'assortiment en est pauvre, la demande bonne et les prix fermes. Dans l'article, il se fait un commerce actif par placements à $10 75 le baril de superfine, $11 50 pour le double extra, $12 à $13 pour la triple extra et $14 à $15 50 pour l'extra de choix. Les ventes principales ont embrassé 1313 barils pris pour l'exportation et pour le commerce dans l'ordre suivant: 50 de superfine à $10 75, 113, 500 et 500 de double extra à $11 50, 25 à $11 25 et 100 à $11 50 le baril.

Maïs—Nous avons entendu parler de ventes opérées hier soir, d'environ 2500 sacs, mais les particularités de ces transactions ont été supprimées, toutefois, on les dit comprendre 98 c le boisseau. La demande a été bonne et le marché ferme aujourd'hui. Ventes de 10800 sacs dont 100, 800, 2400, 3000 et 3600 de blanc prime à $1, 350 de blanc prime, en mauvais état à $1, 250 de blanc prime à $1 02 1/2 300 de jaune à $1 05 le boisseau.

Avoine—150, 200 et 1000 s. d'avoine, vendus à 84 c et 125 à 85 c le boisseau, ne montrant aucun changement depuis hier.

Son—Calme. 100 et 100 sacs vendus à $1 85 cts les cent livres.

Foin—Le foin de l'Ouest se vend en petits lots au commerce $20 à $21 le tonneau. 225 balles de l'Est vendues à $21 50 le tonneau.

Porc—Le stock de porc est faible et le marché ferme. Il s'en fait un commerce actif par placements, en lots de 5 à 50 barils de mess à $24 50 $25 25 le baril.

Saindoux—Le saindoux prime est rare et en demande pour le commerce et pour l'exportation à des prix haussés. Ventes, aujourd'hui de 100 tierçons de prime à 14 c la livre. Des offres du même prix ont été faites pour deux lots de cent tierçons chaque de la même qualité, mais elles ont été repoussées; 150 barillets vendus à 15 3/4 la livre, 30, 100 et 250 à 16 cts la livre. En détail les commerçans en obtiennent 1/4 à 3/4 ct de plus.

Bacon—Il n'y a sur le marché que peu d'épaules et de plats côtés et il s'y fait d'actives affaires en détail à 11 c la livre d'épaules, 13 1/4 cts pour les clear ribbed et 14 cts pour les côtes désossées.

Viande verte—Les épaules se vendent en détail à 10 1/4 à 11 c la livre. Le marché est presque dépourvu de cet article.

Café—Il s'est vendu, ces jours derniers 7352 sacs de Rio, dont 404 à 15 3/4 c. la livre, en or, 3448 et 3500 à des conditions privées. Il s'est fait des reventes de 1200 sacs à 16 1/4 cts payables en or.

Seigle—260 sacs de l'article se sont vendus à $2 55 le boisseau. Il n'y en a que très peu sur le marché.

Peaux—Ventes de 2000 peaux humides, provenant des abattoirs de la ville, pour France à 9 c la livre et de 5000 dry flint, à des commerçans, à 16 cts.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 3 février 1868.

Arrivés hier—147 bœufs du Texas.

Vendu—309 bœufs du Texas, 22 bœufs de l'Ouest, 67 veaux et veaux d'un an, 140 cochons.

A vendre—403 bœufs du Texas, 74 bœufs de l'Ouest, 181 veaux et veaux d'un an, 825 cochons, 1885 moutons et 39 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,		8 à — 12
do do 2me qualité, do		— à — 9
Bœufs du Texas, 1re qua., par tête		40 50 à 50 50
do do 2me qualité, par tête		25 — à 35 —
do do 3me qualité, par tête		15 — à 20 —
Cochons par liv. gr.		7 à 8
Moutons 1ère qualité par tête		4 00 à 5 00
do 2me do do		2 50 à 3 00
do 3me do do		1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête		25 — à 40 —
Vaches à lait, de choix, par tête		80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête		50 — à 80 00
Veaux de lait par tête		11 50 à 15 00
Veaux d'un an, par tête		11 50 à 15 00
Chèvres par tête		1 50 à 4 00

MARIÉ, le 1er février, à l'église Ste-Anne, par M. l'abbé Turoine, M. Charles Nicolas Thomassin à Mlle Sophie Schweitzer.

Décédée le mardi 4 de ce mois, à la résidence de George Dirmeyer, Madame Johannah Boman, veuve de feu William Boman, âgée de 69 ans. Les amis et connaissances des familles Geo. Dirmeyer et Nelson Durand sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à trois heures et demie. Le convoi partira de la résidence No 564 rue Bacchus.

SERVICE SOLENNEL.

Un service solennel sera célébré, le jeudi 6 courant, à 9 heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne, pour les soldats morts pour la cause de Notre Saint-Père le Pape dans les derniers événements de Rome. A cette occasion la Messe de Requiem de Rossini sera exécutée, sous la direction de Mr. G. Collignon, par le chœur de l'église et un grand nombre d'artistes et d'amateurs.

MM. Damiani et Van Huffien ont généreusement offert leurs services pour cette occasion. 4 fév—2f

Société de Bienfaisance des Bouchers.

La Société se réunira pour une assemblée régulière de trimestre JEUDI le 6 février, à SIX heures et demie du soir, à la salle encoignure des rues Water et [illegible]. Par ordre du Président. G. ZEHENDER, Secrétaire. 5 fév—2f

Grand Consistoire des PP.·. du R.·. S.·., 32e degré pour l'Etat de la Louisiane, sous l'obédience du Sup.·. Cons.·. du 33e degré sous la juridiction méridionale des E. U. d'Amérique, &c.

Ce Gr.·. Cons.·. tiendra une séance régulière le jeudi 6 février courant, à 7 heures du soir au local de la G.·. Loge, pour l'initiation de plusieurs candidats. Tous les SS.·. PP.·. du 32e degré ou autres membres y ayant droit sont fraternellement invités d'y assister. Par ordre du G.·. Cr.·. en chef, S. M. TODD. 5fév—3

Avis Maçonnique.

Il y aura une réunion spéciale du Grand Consistoire de la Louisiane, dans la salle de la Grande Loge, JEUDI, à 6 heures du soir, pour recevoir et prendre en considération les demandes de postulants et pour donner le 31e et le 32e degrés. L'Ill. Frère ALBERT PIKE, 33e chef du Rite Ecossais pour la Juridiction du Sud, présidera à cette occasion. Par ordre de SAML. M. TODD, 33e Gr. Com. et Ch. EMMET D. CRAIG, Xe, Grand Secrétaire. 5 jan—2f

Le Dr CHS. DELÉRY, de la Faculté de Médecine de Paris, annonce au public qu'il donnera des consultations tous les jours de midi à deux heures, à son domicile, rue des Remparts 179, entre Ste Anne et Dumaine. Il s'occupera spécialement des affections de la poitrine. 3fév—1m

LE CAUCASIEN, 13......RUE DRYADES......13 S'OUVRE JEUDI, 6 Février. 5 fév—2f

WASHINGTON EXCHANGE, RUE St-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal, D. M. STELLA, Propriétaire. 5 fév—1an

Costumes, Masques et Dominos. *Premier Prix décerné à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1868.* Mme. ALABAU, Rue Conti, No 91, entre les rues Bourbon et Dauphine. *A LA REINE DES MOUSQUETAIRES.*

Mme. ALABAU a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et amis qu'elle a reçu, de Paris, un magnifique assortiment de COSTUMES de toute espèce et des genres les plus riches.

POUR MESSIEURS: Louis XIII, XV, XVI, François 1er; Richard III, l'Empereur de Chine, l'Empereur romain; Don César de Bazan, marquis, barons, toute espèce de costumes de princes et de pages, des plus riches; Satan, diables, de toutes couleurs; polichinelle, arlequins, Turcs et Grecs, chef indien, tous les mousquetaires, toute espèce de costumes comiques, toute espèce de costumes espagnols et égyptiens, toute espèce de costumes de messieurs, trop nombreux pour être énumérés. Elle a également des ours noirs, des singes du Brésil et des coqs, &c, des meilleures manufactures de Paris.

POUR DAMES: Costumes des genres les plus riches, tels que reines, princesses marquises, impératrices, duchesses, Etoile du Matin, Etoile du Soir, Reine de la Nuit, Fleurs de la Nuit, Sorcières Chinoises, Bohémiennes et toute espèce de vivandières. Tous ces costumes sont brodés d'or et d'argent. Un grand assortiment de masques, costumes et dominos, genre Benoîton.—Mme Alabau se charge de tous les genres. Un grand assortiment de perruques, fausses barbes de toute espèce.

Venez voir vos costumes chez Mme ALABAU, rue Conti, 91, vous en serez satisfait, car c'est là qu'ils se louent le meilleur marché. Venez vous en assurer. On ne se trompe pas au No 91 de la rue Conti. 5 fév—3m

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nouvelle-Orléans, 4 février 1868.

Le 3 du courant, à une réunion de Directeurs il a été résolu que les actionnaires de la banque seraient priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 7 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, afin de voter sur la question de savoir s'il conviendrait de faire une réduction du capital.

L'attention des actionnaires est appelée sur le tableau courant qui figure dans le rapport du comité et a trait à la valeur actuelle de l'actif de la banque. A. AUGUSTIN, caissier.

Evaluation des bons et autre actif de la banque de la Nouvelle-Orléans

			évalués à	
377	Bons consolidés de la ville	$377,000 00	$80 00	$301,600 00
273	Bons de l'Etat, (ancienne émis.)	182,000 00	40 00	72,800 00
61	Bons de l'Etat, (amortis 20 ans.)	55,100 00	25 00	13,775 00
145	Dito Emission de 1862	145,000 00	..	..
55	Bons de la Cie du chemin de fer Mississipi Central	38,200 00	50 00	19,250 00
34	Bons de la Cie du chemin de fer du Sud	32,200 00	40 00	12,880 00
464	Actions du chemin de fer du Sud	15,467 00	3 00	1,392 00
50	Actions de la banque de l'Union	2,000 00	36 00	1,800 00
55	Actions des Marchands	1,375 00	10 00	550 00
5	Actions du Crescent City	185 00	12 00	60 00
50	Actions de la Nlle-Orléans	2,000 00	24 00	1,200 00
	Scrips d'assurance	741 00	50	370 00
	Billets et comptes escomptés, en mains	60,200 82	50	30,100 41
20j v	Escomptés depuis lors	7,300 00	Pair	7,300 00
	Propriété foncière	90,000 00		65,100 00
	Billets protestés et suspendus	885,917 21	10	88,591 72
	Réclamations de coton	405,000 00	..	...
	Mandats d'Etat	5,415 00	70	3,790 00
	Réclamations en suspens	93 00		...
	En caisse le 28 janvier	175,858 52		175,858 52
		$2,481,852 59		$796 317 65

PASSIF.

Emission évaluée	$20,000 00	
Dépôts et dividendes	181,916 65	201,916 65
		$594,401 00

5 fév—20f Nouvelle Orléans, le 28 janvier 1868.

Avis. MR. ERNEST HAISTRE annonce au public et à ses amis qu'il a transféré la Pension des Européens au No 65 de la rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 5 fév—6f

Il est revenu! Le soussigné annonce à ses amis et au public qu'il est revenu à la Nlle-Orléans, à son ancien local, No 162 de la rue Gravier, et qu'il occupe aussi le No 17 de la rue St-Charles. Ils trouveront, aux deux endroits, les meilleurs vins et liqueurs, comme par le passé. Lunch tous les jours aux deux Cafés. 5 fév—3f PP GEO. W. HOLT.

AVIS. MA femme, VICTORINE GREVISSE, ayant abandonné mon domicile sans raison, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter. PIERRE BOUCHON, Rue Vertu, entre Union et Français. 5 fév—3f

A Vendre. UNE MACHINE A VAPEUR de seconde main, bouilloire, flèches, poulies, etc. S'adresser à CHAS. LOEFFLER, rue de Chartres, No 126. 5fév—2f

AUGUSTE BROUÉ. CAMPEMENT-RESTAURAT. Le soussigné a ouvert depuis le 2 Janvier, au No 221 rue de Chartres, entre Dumaine et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus. AUGUSTE BROUÉ. 5fév—1m

AUGUSTIN & BURTHE. CABINET D'AVOCATS. D. AUGUSTIN, Com. des E. U. JAS. D. AUGUSTIN, Notaire public. E. BURTHE, Notaire pub. AVOCATS ET CONSEILLERS. No 16, rue Carondelet. 4 fév—1m

Au Jardin Universel, 187, rue Saint-Charles, en face le Théâtre. MR. MAGNE a l'honneur d'annoncer à messieurs les amateurs qu'il possède un très grand assortiment de plantes à fleur. 300 variétés de Roses, perpétuelles et mousseuses, un immense choix de Dahlias. Amaryllis Glaïeuls de premier mérite, Arum d'Ethiopie, Narcisses, Graines de fleurs et potagères, Arbres fruitiers choisis avec soin, Poiriers, Pommiers, Pruniers, Cérisiers, Pêchers, Abricotiers, Vignes, etc, etc. Le tout à des prix excessivement réduits. 4 février—6f

Pommes de Terre! 1,200 BARILS POMMES DE TERRE, Peach blows et Pink eyes, sur la Levée et en magasin, à vendre par J. B. VANHORN & CO., Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, encoignure Poydras. 4 fév—6f

EXTRAIT DE CALDWELL. HUILE qui rend aux cheveux gris leur couleur primitive et soulage promptement les douleurs névralgiques de la tête. Elle a une odeur délicate, rend la chevelure flexible et luisante, et en favorise la croissance. Inutile de se laver les cheveux, afin de la préparation qui, du reste, ne tache ni la coiffure ni l'oreiller. A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Felix Saron, rue Baronne, No 14. G. H. CALDWELL, propriétaire de la patente. Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 129. Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.

Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature. FELIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal. 19 janv—PP—D.Merc.V

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest. Nouvelle-Orléans, 3 février 1868.

LE mercredi, 29 janvier, à une élection de Directeurs de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour cette année: A B Seger, A B Charpentier, L Folger, Robt Hare, F W Tilton, G W Hynson, I N Marks, C H Slocomb, Jno J Adams, H Renshaw, S O Nelson, A McCollam, E A Brousse, Saml Smith, A Bower, W S Pike, R G ddes, T Comerden. Aujourd'hui, à une élection de Directeurs: A B Seger a été élu Président. Geo W Squires, Secrétaire et Trésorier. G W R Bailey, Ingénieur en chef et Surintendant-général. M M Cohen, Avocat. G. W. SQUIRES, secrétaire. 4 fév—6f

Banque Samuel Smith & Co. Nouvelle-Orléans, 4 février 1868. PAR suite de la mort de M. J. Newman la société Smith, Newman & Co. est dissoute aujourd'hui. Les affaires de la maison seront continuées par Samuel Smith & Andrew W. Smith associés survivants, sous la raison de SAMUEL SMITH & Co. 4 fév 3f.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 3 février 1868. AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière de la Direction, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur le capital actif—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires au comptant à partir de lundi, 10 du courant. 4 fév—12f J. L. DELERY, Caissier.

Avis. LA Société qui existait entre les soussignés pour les affaires de commission, a été dissoute à partir du 1er janvier passé. M. Charles Roman s'occupera de la liquidation de la maison, à son bureau, No. 28, de la rue du Camp. 4 fév—6f CHAS. ROMAN & SON.

Printemps! Printemps! E. GIQUEL, 126 RUE DU CANAL 126

Vient de recevoir par les steamers Gladiator et Bavaria un magnifique assortiment d'articles de Printemps, qu'il vendra à très bas prix.

BATISTE imprimée pour robes, TOILE imprimée pour chemises, PERCALE imprimée, JACONAS & Organdies imprimés, BAREGES, Mozambiques et Alpaca, MOUSSELINE suisse doux de l'Inde, Blanches, JACONAS, Percales, Nansouc et Mull Mull, CHEMISES flanelle gaze pour dames, hommes et enfants, CHEMISES fil d'Ecosse et coton, dito, dito, NANSOUCS rayés et carreaux, TOILE à draps et à taies d'oreillers, TOILE d'Irlande par 25 yards $10 à $25, DAMASSÉ pour table toutes largeurs, OUVRÉ à œil perdrix, PLATILLE Bretagne, et Toile de Paris, GINGA fil et Coutil, FLANELLE gaze, COURTEPOINTES blanches et couleurs, BOBINET à moustiquaires 90 et 108 pouces, RIDEAUX tulle et mousseline, SERVIETTES damassé et ouvré, BAS coton et fil d'Ecosse pour dames et enfants, CHAUSSETTES coton et fil d'Ecosse, CHEMISES de nuit, caleçons et peignoirs pour dames.

ARTICLES DEUIL. Etamine, Alépine, Tamise, Alpaca, Barège anglais, Barpour, Crêpe, Barège crêpe, Crêpe de laine, Bagues, Drap Imprimé, Indienne française, Gants de soie, Gants de peau, etc. etc.

Venez examiner mon Stock et mon prix avant d'aller ailleurs. E. GIQUEL. 126 Rue du Canal 126. 2 fév—6f

Département des Travaux hydrauliques. Banque du Commerce de la Nlle-Orléans. 1er février 1868. UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu aux bureaux No 36 rue Dryades, le LUNDI 2 Mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. E. PERCY, Secrétaire. 1er fév—jusq 2 mars

AVIS AUX DAMES. Nous venons de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE GARNITURES. Galons, Passementerie, Franges et Boutons POUR ROBES ET CONFECTIONS. *Haute Nouveauté.* GANTS système JOUVIN à $1.25. ARTICLES DE FANTAISIE. LION & FINSARD, 172......Rue du Canal......172. 4 fév—6f

AGENCE GENERALE

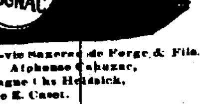

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils. De Alphonse Cahuzac, Champagne Chs Heidsick, Porte de E. Caset. Des ordres seront reçus pour l'importation directe. AUG. COUTURIÉ & Co. 37, Vieille Levée. 2fév—1an

Banque de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1868. UNE élection de neuf directeurs de cette banque, par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de la banque, No 37 de la rue du Camp, le LUNDI 10 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Par ordre, L. BERNARD, Secrétaire. 31 janv—au 10 fév

Banque de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1868. UNE assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le JEUDI 27 février prochain, à midi, conformément à la 1re section des règlements, pour prendre en considération l'état de la banque et décider quelles mesures devront être prises dans l'intérêt des créanciers et de tous ceux qui sont intéressés. J. F. IRVINE, Caissier. 28 janv—1m

Banque Nationale de la Cité. Nouvelle Orléans, 22 janvier 1868. L'ELECTION annuelle de directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu au local de la Banque le 24 février, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. JULES CASSARD, Caissier. 22 jan—au 24 fév

Almanach de la Louisiane, 1 Volume in-8o, enrichi de Caricatures. *A vendre chez* F. GONTHIER. Encoignure Commune et St-Charles. PRIX: 25 cents l'exemplaire, $1.75 la douz. 7 jan—1m

HARRY T. HAYS—F. WARREN MOISE—JOHN H. NEW. Hays, Moise & New, AVOCATS ET CONSEILLERS, Bureau, rue St-Charles, No 13. Nlle Orléans, LOUISIANE. 21 janv—1m

Moulin à riz—Moulin à riz. NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins &c. nécessaires. On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation. LEEDS & CO. Au coin des rues Delord & Foucher. 14 déc—3m

Bois, Charbon, Sable, &c. J. C. KATHMAN, (*Fabrique de Toits des Tropiques*), Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage, RUE BIENVILLE, No. 224, Coin Marais, Nlle-Orléans. LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 55 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 déc—3m

Bois de choix pour comptoirs, etc. DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds. ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No 184. —1an

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ, Moulin à raboter et chantier de bois de construction. Au coin des rues Toulouse et St. Honoré, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. —1an

BOIS DE CONSTRUCTION. VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toute qualité, par V. DEMOURUELLE, Coin Toulouse et Bassin. Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires. 18 février—1an

Changement de Domicile. LE Docteur ORIARD a transféré sa résidence rue de l'Esplanade, No 123, entre Bourgogne et Remparts. 8 jan—1m

L. CRESSON, PEINTRE, 103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra. Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c. Se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

J. A. CELLES, Architecte et Entrepreneur, ANNONCE au public et à ses clients qu'il a transféré son bureau au No 37 passage de la Bourse. Il y sera visible, tous les jours, de midi à une heure. 30 jan—1m

La Machine à Coudre "Eliptic", de SLOAT, TRIOMPHANTE! LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A donné le premier prix à la MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT. On ne pourrait donner une meilleure preuve de LEUR EXCELLENCE. Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et donne, avec chacune d'elle, un des PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS. M. S. HEDRICK. Au grand dépôt de machines du Sud, Rue du Canal, u 87. janv—1m

Tabac "Century," de Lorillard. LE TABAC connu sous le nom CENTURY est reconnu aujourd'hui comme le meilleur tabac en usage. Il est non seulement de la meilleure qualité, mais on y glisse tous les jours $100, savoir:

Le lundi, un billet de $100 dans un papier.
Le mardi, deux billets de $50 dans deux papiers.
Le mercredi, cinq billets de $20 dans cinq papiers.
Le jeudi, dix billets de $10 dans dix papiers.
Le vendredi, vingt billets de $5 dans vingt papiers.
Le samedi, cinquante billets de $2 dans cinquante papiers.

LES CHIQUEURS DU TABAC "CENTURY" Reçoivent non seulement le meilleur article aux mêmes prix que les autres tabacs coupés fins, mais courent la chance d'avoir en même temps un de ces greenbacks. On le trouve chez tous les marchands de cigares et de tabac. SUTHERLIN, GALLOWAY & CO., Rue Gravier, Nos 165 et 167. Agents pour la vente en gros à la Nouvelle-Orléans. 2 fév—1m

J. Hernandez, COURTIER, 11.......rue Carondelet.......11. A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats, etc. 2 fév—3m

Perdu, UNE TRAITE à vue, tirée par Seligman, Hellman & Co., à leur propre ordre sur J. & W. Seligman & Co. à New York, portant le No 34, date du 30 janvier, pour vingt-cinq mille piastres ($25,000) en or. Le public est prévenu de ne pas l'acheter, attendu que le paiement en a été arrêté. 2 fév—3f

Demande. ON désire prendre à bail une petite propriété située près de la ville, sur la rive gauche du fleuve. S'adresser au Lock Box 1006 et faire savoir les conditions. 2 fév—3f

A Vendre. GROCERIES. Le soussigné, désirant quitter les affaires, offre à vendre une GROCERIE possédant une très belle clientèle, située dans le Deuxième District, à l'angle des rues Robertson et Orléans No 287. S'adresser sur les lieux, à PAUL CHEVAL. 2 fév—3f

Dix piastres de récompense. Perdu, le mercredi, 29 janvier 1868, un chien "setter" de 14 à 15 mois, tout puce, queue mince, ayant très peu de poils; un chien "setter" d'Irlande, couleur rouge ou orange, nez blanc, l'extrémité des quatre pattes blanche et le bout de la queue blanc. Il a environ quatre ans. Il sera payé dix piastres à quiconque ramènera les deux chiens, ou cinq piastres à la personne qui ramènera l'un ou l'autre au No 296 de la rue Bourbon coin Quartier, ou au No 64 de la rue Carondelet, au premier. 2 fév—5f

A LOUER. Une belle et agréable résidence, avec grandes cours, jardin, remise, 3 grandes caves, poulailler, arbres fruitiers, &c., située rue St-Pierre, entre Claiborne et Derbigny, No 290. Aussi, la petite maison à côté, se composant de 4 appartements, avec cuisine de 3 chambres, cave, &c., No 288. Ces propriétés seront louées à un prix raisonnable à de bons locataires. S'adresser à L. BARNETT, No 21, rue du Camp. 2 fév—PP

Jos. P. COULON, (Successeur de Price et Coulon,) PLOMBIER, Rue du Camp, No. 105, après la rue Poydras. AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Défiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce du plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires. 28 oct—6m DJS

$5000 de Récompense. UNE récompense de CINQ MILLE PIASTRES sera payée, par le Bureau des Assurances pour des renseignements qui, donnés dans les trois mois après la présente date, feront condamner la ou les personnes impliquées soit comme instigatrices soit comme coupables d'avoir mis le feu à l'entrepôt de la Douane No 11, ou à son contenu, qui ont été détruits récemment dans les rues de la Nlle Levée et [illegible]. JNO YOUNES, Surintendant pour les incendies. 1er fév

Changement de domicile. LE Dr J. B. MAILHE vient de transporter son office de la rue St-Pierre, 147 à la rue du Bassin No 61, maison de M. Robinet, entre Conti et Bienville. Consultations de 3 à 5 heures du soir. 1er fév 6

Divers! Divers! 10,000 Caisses Vitres françaises, grandeurs assorties. 300 barils Bi Carbonate de Soude, 30 tambours Soude Caustique, 2000 onces Quinine de Pelletier, 5 caisses Indigo de Madras, belle qualité, 250 barriques Vin Rouge de Bordeaux, diverses qualités, 500 caisses Vin Rouge de famille, Alfred Morton, 150 fûts Eau-de-Vie de Cognac de toutes vendanges, des marques bien connues qui suivent: Castillon 1815, Vine Growers Company, Julien Laferrière, &c. &c. 5 quarts Absynthe Ed Pernod, 10 pipes et demi-pipes Genièvre de Hollande, marque du Steamboat de Rynebaue, 100 caisses Champagne Gve Gibert, qualité extra. A vendre par WM. H. VREDENBURGH & NEPHEW, Commissionnaires généraux et importateurs, No 28, rue Peters, près celle de la Douane. 30 jan—6f

AVIS Aux contribuables—Taxes d'Etat. TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1867 et la licence de 1866 sont prévenues que la dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi. H. BENSEL. Percepteur des taxes d'Etat pour le 4me District. Bureau coin Adèle et Levée.—4me District. 29janv—20

MERCHANTS' EXCHANGE. (BOURSE DES NÉGOCIANTS) 166......Rue de la Commune......166 (Près Carondelet) ON trouvera constamment à la buvette, les meilleurs vins, liqueurs, ale, porter, &c. Un lunch chaud sera servi tous les jours, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. FRANK HERBER, Directeur. 30 jan—3m

On demande une Nourrice. S'adresser rue de la Douane, 190, de 4 heures à 6 heures P. M. 30 jan—1f

EXPOSITION UNIVERSELLE. PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES ET ARBRES FRUITIERS, VIGNES, &c. 98......Rue de Chartres......98. M. A RONNA a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et riche collection de plantes de toute espèce, choisie avec soin, autant par l'élégance de la forme que par la richesse des variétés. Les prix très modérés. Des catalogues seront délivrés aux personnes qui l'honoreront de leur visite. 30 janv—3f

E. W. Burbank. Alfred E. Billings. Moulin Crescent City. Farine de Maïs séchée au four—Gru et Maïs concassé—Avoine et Son—constamment en magasin et à vendre au plus bas prix du marché, par E. W. BURBANK & Co., Rue de la Nlle Levée Nos 136 et 138, entre les rues Girod et Notre-Dame. 26 janv—1m

Domestiques. ON a besoin immédiatement d'une cuisinière, d'une femme de ménage, et d'un cocher qui pourrait en même temps servir de garçon de salle à manger. La préférence sera donnée à des blancs et notamment à des Européens. S'adresser rue d'Orgenois entre Dumaine et St-Philippe. 12 janv—

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT. SCRUGGS & BARTLETT, ENCANTEURS, No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée. Avances faites sur consignations. 25 jan—1an

MOULOR & DUMESTRE. IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS, 13.......Rue de Chartres.......13. Anciennement même rue No 109.

FUSILS FINS! FUSILS FINS!! Les soussignés, agents de C F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance, FABRICANTS DE Fusils Fins Doubles et Simples, annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à capsule, Lamines, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc. En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils rayés et non conditionnés, dans les prix ordinaires. McLEAN & OLIVIER, No. rue du Canal. 29 nov—3m

GRAINES DE JARDINAGE. Graines de jardinage de Landreth —Récolte de 1867—H. Hafner a maintenant un choix complet de graines de la saison d'hiver et de printemps, et les reçoit de l'établissement de D. Landreth & Son, à Philadelphie. Un beau lot d'oignons. Un choix de graines de fleurs. Les marchands de la campagne peuvent se pourvoir chez lui de graines par douzaines, centaines ou milliers de papiers. H. HAFNER, Rue St-Charles, No 105, En face du Théâtre St-Charles. 24déc—3m

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON. *No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.* On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, et l'anglais, la calligraphie, les mathématiques. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les places de commerce. Catalogues envoyés à qui le demandera. RUFUS DOLBEAR, Président. 1 nov—

COLLEGE DE LA LOUISIANE, Dirigé par M. le colonel A. FERRIER. PENSIONNAT ET EXTERNAT. LES Bases de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et zélés. L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent une attention spéciale. Les prix d'admission sont de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves. Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles. LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français. —Prix $5. Le Collège est situé rue Hôpital, No 184, entre Dauphine et Bourgogne. 26 oct—MVD

Loterie de l'Etat de la Georgie, Au profit de l'Asile des orphelins de maçons. PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 3 FEVRIER

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
62	21	8	22	10	73	76	9	40	14	61	17			

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au No 40 de la rue St Charles, où l'on peut les voir. Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON, Agent, Bureau, rue St Charles, No 40. 5 fév—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky POUR LE 4 FEVRIER. — CLASSE —. Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants des loteries légalisées. C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts. 24déc—1m

GRANDE REDUCTION DE PRIX! GRAND SACRIFICE! L. ETERNOD, Rue Bourbon, encoignure Ursulines ET Rue Bourbon, encoignure Conti. A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 13 courant, il mettra en vente son stock complet de MARCHANDISES D'HIVER AU-DESSOUS DU PRIX D'IMPORTATION. Un grand assortiment de marchandises de fantaisie. Aussi, 3,000 yardes Indiennes françaises et Percal. Venez voir, venez examiner, pour vous convaincre. L. ETERNOD. 12 janv—1m

Grand Sacrifice! Grand rabais! Grande occasion! Habillements d'hommes et d'enfants AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT, CHEZ LEON GODCHAUX, 81 et 83, rue du Canal, 213, 215 et 217, Vieille-Levée. Le soussigné offre à partir d'aujourd'hui à sa nombreuse clientèle et au public en général son IMMENSE STOCK D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et ARTICLES DE TOILETTE pour hommes et enfants, au-dessous du prix coûtant. BILLETS DE LA VILLE AU PAIR. VENEZ VOIR ET EXAMINER. LEON GODCHAUX, 81 et 83, rue du Canal, 213, 215 et 217, Vieille-Levée, en face du Marché à la viande. 7 janv—1m

F. D. RULEFF, COURTIER, Fait les affaires de change, achète et vend de l'or et de l'argent, les billets de banque n'ayant pas cours, bons, scrip d'assurance et effets du gouvernement. Rue Gravier No 124, Nouvelle-Orléans. 26 jan—1m

A louer immédiatement. Le premier étage ou en tout ou séparé, tous les étages supérieurs de la maison située rue Royale, No 86. S'adresser à M. A. ELIE, au rez-de-chaussée. 17 janv—

Propriété à Louer. SITUÉE rive droite du Mississipi, en face de Carrollton, bien adaptée pour le jardinage, étant à proximité de la Nouvelle-Orléans.—Elle appartient à Mme Vve Edmond Fasende, ayant neuf arpents de face sur quatre-vingts de profondeur avec maison de maître et dépendances. Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à E. V. WILTZ, chez G. W. Bancker & Co., No 11 & 13 rue des Magasins. 8 janv—1m

JAYME MAGI, IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE, 72.......rue de la Commune.......72. GAY-A-O CIGARES! Si l'on examine bien ce grand stock de Cigares, on verra que c'est le meilleur assortiment des rapports. A vendre par l'importateur au plus bas prix du marché. 20 nov—3m

34......RUE DE CHARTRES......34. IMPORTATION DIRECTE. J. BRANDNER, MARCHAND TAILLEUR. Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c. pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode. 34 - - Rue de Chartres - - 34. 24 nov—3m

C. JAUBERT & Co., 20......*Rue de Chartres*......20. APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse. Ces marchandises sont bien assorties, de joli choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs. Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 27 déc—2m

La plus grande réduction de ce jour. CARTE DE VISITE à $1 50 par douzaine. A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE, No 21, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille Levée. M. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général, qu'étant retiré de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits en carte, au prix réduit de $1 50 par douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour. Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes, portraits à l'huile, au pastel et à l'eau, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées ou malades pris à domicile. Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en boîtes, en cadres, en médaillons, etc. etc. en Europe, pourront en charger M. Constant qui fera partir tous les paquets avant de partir de chez lui. 12 janv—2 m—Mer—PP

A. CASSARD, BUREAU DE CHANGE. 20......Rue St-Charles......20, entre Canal et Commune. ACHETE et vend l'or, l'argent, les billets de ville, les billets d'Etat, les sécurités du gouvernement et tous les billets n'ayant pas cours. 5 janv—1m

REMEDE DE COE CONTRE LA DYSPEPSIE. Remède certain contre toutes les Maladies de l'Estomac.

GOUTTES PÉRIODIQUES DE LYON. Remède souverain pour les irrégularités des Femmes.

BAUME DE COE CONTRE LA TOUX. Toutes les familles doivent en pourvoir.

En vente chez DELPHIN BIENVENU, pharmacien, encoignure Dumaine et Tremé et chez les autres Pharmaciens.

BARNES WARD & Co., 24 rue Magazine, Agents en gros pour le Sud. 8 janv—1m—PP

LE CAUCASIEN. MR. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé Mr. GIUSEPPE BOTTERO, reprendra ses affaires à son ancien local, No 13 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Bottero. Le nouvel établissement portera le nom de Le Caucasien et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre dignes. A. MANNESSIER.—G. BOTTERO. N. B.—Les ordres pour dîners, soupers &c. sont remplis dans le plus bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. 10janv—1m

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 186......RUE DU CANAL......186, entre Bourgogne et Remparts. Toutes les opérations de la dentisterie exécutées scientifiquement. Consultations en français, en espagnol et en anglais.

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL. Février 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent—en cas de décès ou d'absence, leurs ayants cause—:

A: Aurenson Auguste
B: Betrons (ex greffier)
C: Candevaux Maurice, Caverle Guillaume, Cernette Justin, Croassiller P J, Castera Jean, Caubel Maxime
D: Devalramier Francis, Ducos Bernard, Dulatous Charles, Ducasse François, Desmarais Joséphine, Drabel Charles, Deleau Louis
E: Ebert Alexandre, Eiseumann Jacques
F: Fabre Mme (née Elizabeth Mouton), Ferder Antoine
G: Germain Nicolas
H: Hoffmann Jean
J: Jové Antoine
K: Koch Jean, Korschawsky Mme (née de Bolson)
L: Lecossagne Laurent, Lantreac Celestin, Le Breit Jean, Le Frederic, Louveau Emile, Listig E, Laulan, Laudenweiss Catherine, Landerwetch Antoine, Lourmède Philippe
M: Martin Jean, Mialane François
N: Nord Hélène Mlle
O: Oulaana
P: Parent Alexandre
R: Rohr (les frères) Charles, Joseph et Laurent, Roche Jean Angle, Ruffier Stanislas, Rebourdin Charles, Renaud Jules, Roussel Louis, Roch Nicolas
S: Salva Hallagner, Sommer Mme (née Barbe)
T: Tosso Stéphanie Mme

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.